



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlement numéro V725-2023-00

**Avis public** est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2023, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V725-2023-00	Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année financière 2024	Le conseil municipal a déterminé les redevances municipales exigibles conformément au budget 2024.  Maintien à quatre (4) le nombre de versements offerts au débiteur.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessible sur le site Internet de la Ville à [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca), où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 21 décembre 2023**

**Patrice de Repentigny, notaire**  
**Greffier**